

Au sortir d'une année exceptionnellement difficile, pour la dernière fois en tant qu'élu départemental,

Thierry Soler, Conseiller départemental du Loiret
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021

Les engagements demeurent

tramway
covoiturage
autocars
pistes cyclables
canal
forêt
Loire
agriculture bio
maison de santé
aide à domicile
hébergement
médicalisé
enfance

« Recourir aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables, en particulier dans le logement
Accroître les services d'aide à domicile des personnes âgées ou handicapées et faciliter leurs déplacements par des transports adaptés
Favoriser l'insertion ou la réinsertion des personnes en recherche d'emploi
Réviser les choix en matière de déplacements, transports et ponts.
Ne pas cumuler les mandats
Revitaliser l'agriculture, y favoriser l'emploi, la santé et de nouveaux débouchés.
Mettre en valeur la Loire, le Canal d'Orléans et la forêt.
Lutter contre le changement climatique par solidarité avec les générations futures. »

Un candidat aux élections cantonales, mars 2008

sport
culture
tourisme
environnement
associations
commerces
services publics
concertation
emploi
insertion
handicapés

Thierry Soler – 4 impasse du Livouet - 45000 Orléans - 06 82 95 09 01 – thierry.soler.loiret@orange.fr